

Séance du 23 Mai 2003

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacques MARTINELLI, DECIDE

- de créer 2 postes d'agents saisonniers contractuels, aux SERVICES TECHNIQUES, de la Commune à compter du 23 juin 2003.
- décide l'acquisition de la parcelle C 1134, située " Les Combes", pour une superficie de 105 m² au prix de 9 € le m²
- d'accepter l'estimation des travaux présentée par la DDE pour le projet de réalisation de conduites d'eaux usées, de l'alimentation en eau potable, en électricité et téléphone d'un poste de relèvement ainsi que l'aménagement d'un chemin d'accès au lieu-dit "Pont d'en Bas" et de confier la maîtrise d'œuvre à la DDE de 74- Bonneville
- d'approuver la participation de la commune de Mont-Saxonnex à l'étude menée par la SED sur la faisabilité d'une piscine scolaire sur le territoire du SIVOM de la Région de BONNEVILLE.

DONNE SON ACCORD

- pour mettre à disposition du SIVOM de la Région de Bonneville les terrains d'implantation des réémetteurs et autorise le Maire à signer la nouvelle convention ainsi que tous actes et bail à intervenir entre la Commune de Mont-Saxonnex, le SIVOM de Bonneville et T.D.F.

AUTORISE

- le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre en vue d'aménager une partie de la traversée de Pincru (du groupe scolaire à la Villia).

Le Maire informe que des travaux (réseaux d'eaux pluviales, pose de bordures et revêtement) seront effectués sur la voirie au cours de l'été dans le secteur de Pincru, par le Département et la Commune.

Le Télésiège de Morsullaz sera ouvert cet été du 12 juillet au 17 août 2003, les week-end de beau temps, le samedi de 13h à 17h et le dimanche de 9h à 17h.